



Assemblée générale

Soixante-troisième session

82^e séance plénière

Vendredi 8 mai 2009, à 10 heures

New York

Documents officiels

Président : M. d'Escoto Brockmann. (Nicaragua)

La séance est ouverte à 10 h 35.

Point 31 de l'ordre du jour (*suite*)

Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects

Rapport de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) (A/63/402/Add.1)

Le Président (*parle en espagnol*) : Si aucune proposition n'est faite au titre de l'article 66 du Règlement intérieur, je considérerai que l'Assemblée générale décide de ne pas débattre du rapport de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) dont elle est saisie aujourd'hui.

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en espagnol*) : Les déclarations seront donc limitées aux explications de vote. Les positions des délégations concernant les recommandations de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) ont été clairement exposées à la Commission et sont reprises dans les documents officiels pertinents.

Puis-je rappeler aux membres qu'en vertu du paragraphe 7 de la décision 34/401, l'Assemblée générale est convenue que

« Lorsqu'un même projet de résolution est examiné dans une grande commission et en séance plénière, les délégations, dans toute la mesure possible, doivent n'expliquer leur vote qu'une seule fois, soit en commission, soit en séance plénière, à moins que leur vote en séance plénière ne diffère de leur vote en commission. »

Je rappelle également aux délégations que, toujours conformément à la décision 34/401 de l'Assemblée générale, les explications de vote sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

Avant de nous prononcer sur les recommandations contenues dans le rapport de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) (A/63/402/Add.1), je voudrais informer les représentants que nous allons procéder de la même manière qu'à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), sauf notification contraire préalable.

L'Assemblée générale est saisie d'un projet de résolution recommandé par la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) au paragraphe 6 de son rapport. L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution. La Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) l'a adopté sans le mettre aux voix.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

Le projet de résolution est adopté (résolution 63/280).

Le Président (*parle en espagnol*) : Avant de donner la parole aux orateurs au titre des explications de position, je rappelle aux délégations que les explications de vote ou de position sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République tchèque.

M. Palouš (République tchèque) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. Je voudrais tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, pour vos observations préliminaires, et saisir la présente occasion pour réaffirmer le ferme appui de l'Union européenne à l'ONU dans le domaine du maintien de la paix.

En dépit des quelques difficultés observées dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies ces dernières années, l'Union européenne estime non seulement que ces opérations sont l'activité la plus visible des Nations Unies, mais qu'elles constituent également un facteur permettant effectivement d'assurer la sécurité, de protéger les civils et de fournir une assistance humanitaire. Néanmoins, près de 10 ans après le rapport Brahimi, le moment est venu de réexaminer les recommandations du Groupe, de passer en revue leur application et d'avoir une vision stratégique des futurs défis que l'ONU aura à relever en matière de maintien de la paix.

Je voudrais à cet égard saisir la présente occasion pour présenter le point de vue des États membres de l'Union européenne sur les travaux du Comité spécial des opérations de maintien de la paix (Comité des 34). L'Union européenne estime que l'adoption en temps voulu du rapport du Comité des 34 (A/63/19(SUPP)) cette année a été un succès. L'Union européenne est particulièrement encouragée par l'entente et la coopération réciproques qui se sont instaurées entre les délégations. Cet esprit de collaboration a grandement contribué à l'ensemble des progrès réalisés pendant les débats sur l'amélioration des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Un rapport concis et digne d'intérêt du Comité des 34 pour 2009, publié en temps voulu, devrait fournir aux autres entités de l'ONU un

instrument utile leur permettant de traiter des questions relatives au maintien de la paix.

L'initiative lancée récemment par la France et le Royaume-Uni au sein du Conseil de sécurité, l'atelier australo-uruguayen sur la protection des civils, les séminaires thématiques du Canada sur le maintien de la paix et le projet « New Horizons » constituent une source précieuse de données qui permettront au Comité des 34 de jouer son rôle institutionnel en sa qualité de seule entité de l'ONU ayant pour mandat d'examiner les opérations de maintien de la paix des Nations Unies sous tous leurs aspects. Ces débats doivent constituer une source considérable d'informations pour les débats du Comité des 34 lui-même sur ce qu'il faudrait faire pour renforcer les opérations de maintien de la paix des Nations Unies et sur ce qu'il faudrait demander au Secrétariat et au Secrétaire général lorsqu'ils préparent le rapport annuel.

L'Union européenne voudrait souligner la nécessité pour le Comité des 34 de produire en temps voulu l'année prochaine un rapport ciblé, concis et de digne d'intérêt. L'Union européenne continuera de s'efforcer d'accorder une attention particulière aux questions contemporaines les plus pressantes relatives aux opérations de maintien de la paix actuelles et à venir. À cet égard, nous sommes conscients de l'importance cruciale d'une coopération étroite avec tous les groupes régionaux et les autres acteurs importants.

L'Union européenne espère sincèrement que ses vues sur la raison d'être du Comité des 34 et les possibilités qu'il offre sont partagées par tous ceux qui considèrent que le maintien de la paix est le phare des activités de l'ONU.

Pour en terminer, je voudrais, au nom de l'Union européenne, remercier toutes les délégations qui ont participé à la session de fond du Comité des 34 pour les contributions qu'elles ont apportées à notre effort commun en faveur des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Je souhaite également remercier S. E. M^{me} U. Joy Ogwu, Représentante permanente du Nigéria, d'avoir présidé la session de fond du Comité des 34, ainsi que M. Henri-Paul Normandin, Représentant permanent adjoint du Canada, d'avoir conduit les travaux du Groupe de travail spécial du Comité des 34.

Le Président (*parle en espagnol*) : Nous avons entendu le dernier orateur au titre des explications de position. Puis-je considérer que l'Assemblée générale

en ainsi terminé avec son examen du point 31 de l'ordre du jour.

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en espagnol*) : L'Assemblée a ainsi achevé l'examen de tous les rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission).

Point 48 de l'ordre du jour (*suite*)

Suivi et mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement, et préparatifs de la Conférence d'examen de 2008

Projet de décision (A/63/L.71)

Le Président (*parle en espagnol*) : Je rappelle aux membres qu'à sa 74^e séance plénière, le 23 décembre 2008, l'Assemblée a décidé d'examiner le point 48 de l'ordre du jour directement en séance plénière. Les membres se souviendront également que dans sa résolution 63/277, en date du 7 avril 2009, l'Assemblée générale a décidé d'organiser une conférence sur la crise économique et financière mondiale et sur son impact sur le développement du 1^{er} au 3 juin 2009 au Siège de l'Organisation des Nations Unies.

L'Assemblée générale est saisie d'un projet de décision publié sous la cote A/63/L.71. L'Assemblée va maintenant se prononcer sur ce projet de décision, intitulé « Organisation des travaux de la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement, et arrangements y relatifs (New York, 1^{er}-3 juin 2009) ».

Puis-je considérer que l'Assemblée décide d'adopter le projet de décision A/63/L.71?

Le projet de décision est adopté.

Le Président (*parle en espagnol*) : Le représentant de la Turquie a demandé à expliquer sa position sur le projet de décision que nous venons d'adopter. Je lui rappelle que les explications de position sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place. Je donne la parole au représentant de la Turquie.

M. Çorman (Turquie) (*parle en anglais*) : Nous estimons que la Conférence sur la crise économique et financière mondiale et sur son impact sur le développement est une initiative opportune pour

débatte au sein des Nations Unies à la fois des causes profondes de la crise et de la riposte apportée par l'ONU pour pallier l'impact de cette crise sur le développement. Nous nous félicitons de la note (A/63/825) sur l'organisation de la Conférence préparée par le Secrétariat. Toutefois, nous voudrions faire officiellement part d'une inquiétude exclusivement liée à la manière dont la Conférence sera organisée.

Nous estimons que la tenue des tables rondes en même temps que les séances plénières va rendre difficile la participation de haut niveau à ces dernières. Dans la mesure où il semble en avoir déjà été décidé ainsi, nous pensons que la séance d'ouverture devrait être organisée de telle manière que l'ensemble des participants de haut niveau puissent avoir la possibilité de prendre la parole devant la plénière de la Conférence avant le début des tables rondes. Nous savons combien il est difficile de limiter le temps de parole des hauts dignitaires, mais nous croyons que les déclarations prévues pour la séance plénière du matin le 1^{er} juin pourraient être limitées à une durée déterminée à l'avance, afin que tous les chefs d'État et de gouvernement puissent s'adresser à l'ensemble des participants.

Le Président (*parle en espagnol*) : Nous avons entendu le seul orateur inscrit au titre des explications de position.

(l'orateur poursuit en anglais)

J'ai le plaisir d'informer les membres de l'Assemblée générale aujourd'hui sur les préparatifs de la Conférence sur la crise économique et financière mondiale et sur son impact sur le développement, qui doit avoir lieu les trois premiers jours de juin, et de leur présenter le premier projet de document final. Nous sommes pratiquement à la veille de la Conférence, qui se tiendra dans 24 jours pour être précis. Nous avons préparé cet événement historique avec une vigueur remarquable. Je voudrais expliquer brièvement ce qui a été accompli à ce jour et demander aux membres de maintenir leur appui et leur engagement pendant les quelques semaines qui nous restent.

Faisons preuve d'unité dans nos efforts pour négocier un document final fort à l'occasion de ce sommet. Prenons l'initiative de demander à nos chefs d'État et de gouvernement de s'impliquer personnellement pour que cet événement soit bien le moment transformateur de l'histoire des Nations Unies

qu'il est censé être. La participation au plus haut niveau de tous les États Membres est indispensable si nous voulons que cette réunion transcendante tienne toutes ses promesses. Je crois sincèrement qu'il s'agit là d'une occasion que le monde ne peut pas se permettre de manquer.

Cette conférence des Nations Unies, ce sommet international des dirigeants mondiaux, est tout à fait extraordinaire à plus d'un titre. Elle est aussi historique qu'opportune. À la différence des autres conférences des Nations Unies, nous l'organisons en un temps record, traduisant ainsi la nécessité de réagir rapidement à la crise économique et financière qui continue de sévir autour de nous. Je comprends que cela a placé une très lourde charge sur les États Membres, nos collègues de l'Organisation des Nations Unies et sur de nombreux autres partenaires qui doivent faire des heures supplémentaires pour garantir le succès de la Conférence. Mais il s'agit là de circonstances exceptionnelles, et le monde attend de nous que nous réagissions de manière rapide et décisive.

Les membres se souviendront qu'au début de la présente session de l'Assemblée, en septembre dernier, les États Membres avaient insisté sur la conjugaison des crises auxquelles le monde était désormais confronté, à savoir la « tempête parfaite » que constituent le changement climatique, la crise alimentaire, la crise de l'eau et la crise énergétique, ainsi que la récession économique en cours. Pendant ce temps, des turbulences économiques assombrissaient l'horizon mondial. Au moment de la Conférence de Doha, l'envergure de l'effondrement économique était tellement inquiétante que les États Membres ont décidé d'organiser une conférence au plus haut niveau pour réagir à cette crise.

C'était une décision historique qui nous a incités à engager une conversation mondiale sur la crise, à atténuer son incidence sur les pays en développement et à nous atteler à la réforme de l'architecture économique et financière internationale. Depuis lors, nous avons travaillé avec acharnement pour veiller à ce que la portée de la Conférence nous permette de pleinement comprendre les diverses dimensions de la crise et de commencer un débat sérieux sur la remise en état de l'architecture financière et monétaire internationale.

Dans la recherche de solutions, de nombreux membres de l'Assemblée générale se sont félicités de

la création de la Commission d'experts sur les réformes du système monétaire et financier international. Vingt économistes et responsables de banques centrales expérimentés de toutes les régions du monde, sous la présidence éclairée de M. Joseph Stiglitz, lauréat du prix Nobel, se sont déjà réunis cinq fois pour recommander différentes façons spécifiques de répondre aux besoins immédiats et à long terme du système défaillant. Lorsque les recommandations de la Commission ont été présentées à l'Assemblée générale lors d'un dialogue thématique interactif de trois jours à la fin du mois de mars, de nombreux États Membres ont confirmé l'intérêt du travail de la Commission en disant qu'ils l'avaient trouvée utile en tant qu'étude d'ensemble des nombreuses questions qu'ils vont devoir examiner en juin et après.

Bien qu'extrêmement importantes, les recommandations de la Commission ne sont évidemment pas les seules contributions que nous avons reçues. Au cours des dernières semaines, nous avons entendu des témoignages fort éloquents et reçu de nombreux rapports des États Membres, du Président du Conseil économique et social, des autres organismes et programmes des Nations Unies, des institutions spécialisées, des organisations de la société civile et du secteur privé.

Organiser et résumer les informations provenant de ces différentes sources a été un véritable défi. Saisir l'essence du moment est encore plus difficile, mais nous ne saurions nous y dérober. Le document final que les dirigeants adopteront le 3 juin doit refléter les aspirations, et pas seulement le programme de travail, des États Membres. Il doit s'adresser en particulier aux centaines de millions de personnes de par le monde qui n'ont pas d'autre enceinte pour exprimer leurs points de vue personnels et souvent divergents. Il doit refléter l'appel lancé par de nombreuses nations pour que l'on trouve de nouveaux paradigmes nous permettant de mener une vie économique durable qui intègre les valeurs et les impératifs éthiques qui doivent guider notre développement. Il doit refléter l'appel à une plus grande justice et une plus grande inclusion dans notre vie économique mondiale, et il doit refléter l'ardent appel à la promotion du bien commun et au détriment de l'envie obsessionnelle de consommer de plus en plus et de dominer les autres à tout prix.

Mercredi matin, j'ai reçu des facilitateurs, l'Ambassadeur Frank Majoor, des Pays-Bas, et l'Ambassadeur Camillo Gonsalves, de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, la première version complète du

projet de document final. Je tiens à les remercier sincèrement du travail qu'ils ont accompli jusqu'à présent. Il m'est apparu immédiatement que, bien que n'ayant pas accès à toutes les informations, ils ont véritablement été diligents dans leurs efforts pour préparer un document qui reflète équitablement et correctement la grande diversité de points de vue des États Membres. Leur travail est donc l'une des contributions les plus importantes au projet de document que je présente aujourd'hui.

Je pense que la Conférence ne doit pas être considérée comme un événement en soi, mais comme un tournant dans un mouvement continu et de longue date pour renforcer le rôle de l'ONU dans la gouvernance mondiale. Jusqu'à présent, dans le cadre de nos préparatifs pour juin, nous nous sommes mis d'accord pour éliminer les restrictions imposées dans le cadre des initiatives précédentes dont le but était de limiter la portée de nos débats. Ce résultat est important en soi, mais n'aura presque aucun impact si nous ne sommes pas capables d'organiser un mécanisme efficace qui permette de faire avancer ce programme de travail.

La Conférence ne se terminera pas véritablement le 3 juin, car les engagements que nous aurons pris, ici et ailleurs, ne seront pas remplis le 3 juin. Il est donc absolument essentiel que nous établissions un mécanisme de suivi qui permette aux États Membres de participer au travail en cours.

Une autre question que je tiens à soulever concerne le niveau de participation à la Conférence. Je suis certain que chaque État Membre est convaincu que l'ONU est et doit être l'endroit où les pays en développement peuvent s'exprimer par eux-mêmes. Mais, l'ONU elle-même parle trop souvent avec la voix du consensus du plus petit dénominateur commun.

Malheureusement, cette voix ne parle que bien peu des besoins urgents des pays en développement. Si nous ne pouvons que commencer par ce sur quoi nous sommes déjà mis d'accord, il est difficile de voir comment la Conférence ou tout autre processus qui accepte de telles restrictions pourra attirer les personnes qui réclament à cor et à cri un changement, ou pourra mener à un véritable progrès.

Ces dernières semaines, j'ai beaucoup voyagé pour rencontrer des chefs d'État et de gouvernement et d'autres hauts fonctionnaires. Je peux dire en toute sincérité que j'ai fait de mon mieux pour refléter, dans le projet de document final, les inquiétudes et les

attentes qui m'ont été exprimées lors de toutes ces rencontres. Cependant, je sais bien que la première version du document présentée aux États Membres sera la version que la plupart des dirigeants du monde verront. Je pense donc que l'on peut honnêtement dire que le projet de document final que je présente aujourd'hui sera celui à partir duquel les chefs d'État et de gouvernement décideront ou non de prendre la Conférence de juin au sérieux ou décideront de la considérer comme n'importe quelle autre parodie internationale.

Pour les très nombreuses nations qui ont jusqu'à présent été exclues des multiples forums et processus internationaux existants dans lesquels les principaux pays élaborent et négocient leurs réponses à la crise mondiale, des termes qui rappellent l'immobilisme des institutions internationales ne pourront que confirmer leur exclusion. S'ils constatent que leurs inquiétudes et leurs points de vue ne sont pas pris en compte dans ce premier projet, tout en sachant que ce texte fera l'objet de nombreux compromis au fil du temps, participer à une réunion qui est convoquée sur la base d'un compromis qu'ils considèrent naturellement comme faible présente peu d'intérêt.

Ce n'est pas ainsi, à mon avis, que l'on lance une conversation mondiale. J'ai par conséquent introduit des termes qui cherchent à envoyer un message clair selon lequel la Conférence sera véritablement consacrée à la compréhension et à la prise en compte des points de vue des nombreuses nations exclues. La seule façon de le faire est de commencer avec des termes qui reflètent véritablement leurs inquiétudes et leurs aspirations. Parce que je viens d'une telle nation et parce que j'ai consacré l'ensemble de ma vie adulte à la lutte contre l'exclusion des nations et des peuples qui ont le droit de participer à notre vie mondiale commune, j'ai pensé qu'il était de ma responsabilité de faire ce que je pouvais pour exprimer ces points de vue, qui sont, évidemment, également les miens.

Je suis convaincu que les États Membres comprendront que, en faisant appel à mon jugement et dans l'exercice de mon rôle, je ne dévalorise pas le précieux travail réalisé par eux tous, surtout les facilitateurs. J'ai pris en considération la grande partie de la structure qu'ils ont proposée et la quasi-totalité de leurs points de fond. Je leur suis personnellement reconnaissant pour les efforts intenses qu'ils ont déployés.

Si j'ai commis une erreur de jugement à l'égard de ce qui est nécessaire pour faire de cette conférence un succès, alors j'accepte cette responsabilité. Mais le temps et la bonne volonté détermineront le succès final de nos efforts communs. Je prie pour que, dans l'intérêt de tous les peuples du monde, nous continuions à travailler d'arrache-pied au cours des quelques semaines qui restent afin de trouver la voie à suivre.

M. Majoor (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je prends la parole à la fois en ma qualité de Représentant permanent du Royaume des Pays-Bas et en tant que l'un des facilitateurs afin de réagir brièvement à la présentation du projet de document final que vous venez de nous faire, Monsieur le Président.

Comme, je pense, les États Membres le savent et en conviennent tous, la Conférence qui se tiendra du 1^{er} au 3 juin prochain à votre initiative est une occasion extrêmement importante. L'Organisation des Nations Unies y aura l'occasion de parler et de s'exprimer sur la crise financière, et sur son incidence sur l'architecture financière dans son ensemble.

Lorsque le Président nous a demandé d'assumer les fonctions de facilitateur dans le cadre de cette conférence, nous avons été très honorés, du moins je l'ai été, et, en effet, depuis lors nous avons travaillé, et ce dans un esprit de coopération je pense, avec les États Membres en vue d'élaborer un processus inclusif, transparent et dirigé par les États Membres. Nous avons d'abord réussi, je crois, à instaurer les bonnes procédures conformément à la résolution (63/77) sur les modalités et, par la suite, à élaborer le projet de décision que nous venons d'adopter. Nous en sommes très fiers.

Nous avons ensuite entamé le processus d'élaboration d'un projet de document final. Dans le cadre de ce processus, nous avons reçu, à l'exception de la série de consultations qui ont eu lieu sur les principaux thèmes de la Conférence, un grand nombre de contributions, à l'évidence, non seulement les contributions orales, mais aussi des contributions écrites de groupes d'États Membres, d'États Membres de manière individuelle, ainsi que des réunions pertinentes qui ont été importantes pour le processus de rédaction, notamment des conférences de haut niveau au niveau ministériel. Je citerais, en particulier, le résumé établi par le Président du Conseil économique et social, que nous avons reçu lundi dernier et qui a été très utile, ainsi que, dans ce contexte, les paragraphes pertinents du Document final de la Réunion

ministérielle du Mouvement des pays non alignés qui s'est tenue à La Havane.

Nous avons tous pris ces contributions en considération, et nous sommes reconnaissants des contributions que les États Membres nous ont apportées. Sur cette base, les deux facilitateurs, l'Ambassadeur Gonsalves, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, qui ne peut malheureusement pas être ici présent aujourd'hui, et moi-même, ont commencé le processus de rédaction en collaboration avec les représentants de votre bureau, Monsieur le Président. Je suis reconnaissant de cette étroite collaboration entre les deux facilitateurs, et avec vos représentants, dans le cadre des débats et du processus de rédaction. Nous sommes convaincus que vous avez été tenu informé des progrès réalisés en ce qui concerne la rédaction que nous avons entreprise la semaine dernière.

Au cours de ce processus, nous avons informé les Membres des grandes lignes sur lesquelles nous étions en train de travailler et que nous cherchions à définir, et nous pensons que nous sommes parvenus à obtenir un document très cohérent et très concis, comme cela nous l'a été demandé, qui reflète tous les points de vue qui ont été exprimés et qui pourrait servir de base utile à des négociations constructives dans le court délai qui nous est imparti. Il convient de signaler que, à mon avis, les États Membres ont également eu, au cours du processus, une attitude de plus en plus constructive à cet égard. Le document découlant du processus était prêt dès mardi en début de soirée. Je crois comprendre que vous avez pu en prendre connaissance mercredi matin.

Monsieur le Président, vous avez décidé de présenter votre propre document. Les facilitateurs n'ont pas été consultés sur le document dont nous sommes saisis aujourd'hui. Je n'ai pas encore vu le texte, mais je vois que mes collègues notent, après un bref coup d'œil, qu'il a été considérablement modifié tant en ce qui concerne sa concision que sur le fond. Je pense qu'il s'agit essentiellement d'un document complètement différent de celui que nous vous avons communiqué.

Cette procédure et l'approche substantielle que vous avez suivies m'ont pour le moins contraint à revoir, et ce, en consultation avec ma capitale, mon rôle dans la voie à suivre dans ce processus. Le moment venu, je vous tiendrai, ainsi que les États

Membres dans leur ensemble, informés des résultats de cette réflexion.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le facilitateur, M. Majoor, pour ses remarques. En effet, sa contribution a été très importante et significative. Je souhaiterais que les observations sur le projet de document final qui a été présenté soient faites à un autre moment, puisque nous sommes toujours en train de le distribuer en ce moment-même. Je préférerais ne pas entrer dans un débat sur quelque chose qui n'est pas connue. Toutefois, il est évident qu'il nous faudra le faire par la suite.

Je remercie les facilitateurs pour l'ensemble de leurs travaux, et espère sincèrement que le facilitateur du Royaume des Pays-Bas continuera à collaborer avec nous avec le même dévouement que celui dont il a fait montre jusqu'à ce jour.

M. Palouš (République tchèque) (*parle en anglais*) : Je ne parlerai pas d'un texte que nous n'avons pas eu la possibilité de lire, car on nous a donné ce texte il y a seulement quelques minutes. Je voudrais, toutefois, prendre la parole afin d'évoquer le processus.

L'Union européenne, au nom de laquelle je prends la parole, a manifesté à maintes reprises qu'elle souhaitait vivement faire tout son possible pour veiller à ce que la Conférence de juin soit un succès. La condition préalable de son succès réside dans la confiance mutuelle, la compréhension et l'esprit de coopération, qui sont, malheureusement, nécessaires si nous voulons faire face aux questions que vous avez soulevées à juste titre dans vos observations préliminaires, Monsieur le Président.

Mais, je souhaiterais aller dans le sens des observations faites par le facilitateur à propos du processus. Dans la lettre par laquelle vous nous avez invités à la présente séance, vous avez indiqué qu'un texte non autorisé avait été distribué à l'ensemble des Membres. Je dois dire que je n'ai pas vu ce texte, et que nous sommes désorientés. Nous pensons que plusieurs textes ont peut-être été distribués. S'il y a une explication, nous serions très heureux de la connaître.

Je voudrais aussi vous rappeler, Monsieur le Président, votre lettre du 23 mars, dans laquelle vous informez les Membres de l'ONU que les deux facilitateurs et vous-même accepteriez le projet initial. Vous nous expliquez maintenant – et les facilitateurs le confirment – que ce texte n'a pas été accepté et qu'il

ne nous est pas parvenu par le processus intergouvernemental normal, mais de votre propre initiative.

Avec tout le respect que je vous dois, Monsieur le Président, je voudrais appeler une fois de plus votre attention sur le paragraphe 9 de la résolution 63/277, qui vous priait, le Président de l'Assemblée générale, d'élaborer un projet de texte, au moyen d'échanges ouverts, transparents et sans exclusive dirigés par les États Membres eux-mêmes. Vous avez dit qu'il ne reste maintenant que 24 jours avant ce que vous qualifiez d'événement historique. Je voudrais rappeler que nous sommes disposés à travailler avec vous et tous les États Membres pour garantir le succès de cet événement. Toutefois, ce processus nous préoccupe vivement. Avec tout le respect que je vous dois, Monsieur le Président, nous allons devoir consulter nos capitales pour savoir comment nous devons réagir à ce type de processus.

M. Heidt (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Depuis que nous avons commencé à travailler ensemble sur la Conférence et sur les modalités d'un projet de résolution y relatif, les États-Unis ont toujours très clairement exprimé l'importance que nous attachons à cette conférence en tant que tribune permettant aux pays en développement de parler des conséquences de la crise financière sur leurs plans de développement et de donner un rôle constructif à l'ONU dans le cadre de la nouvelle réaction internationale à la crise. Nous avons toujours dit que nous la considérons comme un événement important.

Je voudrais toutefois rappeler aux participants que nous avons travaillé plus de deux mois sur les modalités d'un projet de résolution détaillant la manière dont nous allons procéder. Je ne vais pas entrer dans autant de détails que d'autres orateurs, mais, de toute évidence, nous nous concentrons sur l'importance d'un processus transparent dirigé par les États Membres et sur le rôle important de la facilitation dans ce processus. Je voudrais m'associer à l'orateur précédent et dire mon désir de comprendre le rôle important joué par votre lettre de la fin mars pour sortir de l'impasse et faire avancer le processus afin que nous puissions nous intéresser au fond. Tout cela a été extrêmement important.

Hélas, Monsieur le Président, le scénario que vous avez présenté aujourd'hui semble aller à l'encontre du projet de résolution que nous avons négocié, ainsi que contre les termes de votre lettre de la

fin de mars, et nous met mal à l'aise quant à la manière dont nous pouvons élaborer un processus constructif qui nous permettra de parvenir à un accord en un peu plus de trois semaines.

De toute évidence, ce n'est pas aujourd'hui le moment d'examiner le fond. J'imagine que nous aurons besoin d'une semaine ou de 10 jours pour nous plonger dans un document aussi volumineux et examiner attentivement toutes ces propositions. Je tiens toutefois à faire part d'emblée de notre préoccupation quant au fait que ce que nous espérons être un processus transparent et simple ne l'est plus.

M. Matussek (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir fait distribuer ce document, que nous venons juste d'examiner rapidement. Je pense qu'il serait extrêmement utile pour les Membres que vous nous distribuiez le document rédigé par les facilitateurs afin que nous puissions éviter toute confusion et que nous sachions très clairement où nous en sommes en ce moment.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je tiens à dire qu'il n'y a qu'un seul document. L'un des orateurs a demandé s'il y avait plusieurs documents. Il n'y en a qu'un. Nous avons fait tout notre possible pour y intégrer presque dans leur totalité les contributions très importantes des facilitateurs.

M. Morill (Canada) (*parle en anglais*) : Je prends la parole au nom des délégations du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande – les délégations du groupe CANZ. Le Canada voudrait lui aussi insister sur l'importance que nous attachons à cet événement. C'est pour cette raison, Monsieur le Président, que nous devons également exprimer notre préoccupation quant au processus que vous avez engagé dans lequel nous venons de nous engager. Nous avons entamé des débats en toute bonne foi, apporté des contributions aux facilitateurs et avons été très impressionnés par le travail qu'ils ont réalisé et par la bonne foi et le calme avec lesquels ils se sont exprimés.

Nous disposons maintenant d'un document qui, comme vous le dites, exprime vos propres vues, et nous sommes très intéressés par ces vues. Toutefois, nous sommes inquiets que le travail des États Membres ne serve à rien – étant donné qu'il s'agit d'un processus dirigé par les États Membres. Nous nous faisons l'écho de l'opinion de nos collègues allemands selon laquelle il serait pour nous très utile que la contribution des facilitateurs soit distribuée.

Comme d'autres l'ont dit, ce document, le processus par lequel il a été créé et le manque de transparence qui l'entoure nous préoccupent. À cet égard, nous devons réfléchir à la manière dont nous participerons à la Conférence. Il est très important que les vues de tous les États Membres soient prises en compte dans nos préparatifs de la Conférence.

Le Président (*parle en espagnol*) : J'assure le représentant du Canada que c'est précisément ce que nous avons fait. Je n'ai pas dit que ce sont mes propres vues qui sont présentées, mais que je souscris aux opinions que nous avons entendues. Le représentant du Canada peut également être sûr que nous nous sommes attachés à ce que les vues de tous soient prises en compte, y compris celles de la grande majorité dont les vues n'ont encore jamais été prises en compte.

M. Lacroix (France) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord réaffirmer avec beaucoup de force toute l'importance que la France accorde à la Conférence qui se tiendra début juin à votre initiative. Pour nous, il est fondamental que l'ONU puisse faire entendre non seulement sa voix, mais aussi les propositions, les vues et les orientations de l'ensemble des États Membres pour répondre de manière efficace et équitable à la crise financière. Vous l'avez dit vous-même, Monsieur le Président, cette conférence peut être l'occasion de faire entendre au monde la voix de tous, y compris des pays qui ont moins d'accès aux forums internationaux et moins de possibilités de faire entendre leurs préoccupations.

Mais pour que cette conférence soit une pleine réussite – ce que la France souhaite ardemment – nous devons parvenir à un consensus sur le document final. La France estime que le meilleur moyen d'y parvenir dans le contexte présent, c'est de suivre une procédure transparente et pleinement intergouvernementale, procédure qui a été initiée, avec votre pleine coopération d'ailleurs, à travers le travail des cofacilitateurs que nous tenons à remercier.

Les cofacilitateurs ont travaillé de manière intense à travers de nombreuses consultations, et la meilleure manière de produire une bonne base de négociations, c'est de se fonder sur le travail des cofacilitateurs. Nous souhaitons qu'il en soit ainsi dans les semaines à venir de manière à maximiser nos chances d'avoir un bon résultat. De ce point de vue, je voudrais, d'une part, faire écho aux préoccupations qui ont été exprimées par d'autres orateurs qui m'ont précédé, et, d'autre part, soutenir la proposition qui a

été faite par le Représentant permanent de l'Allemagne tendant à ce que nous ayons connaissance des documents préparés par les cofacilitateurs.

Encore une fois, nous sommes prêts à travailler d'arrache-pied pour que la Conférence soit un succès, mais nous devons pour cela, je crois, nous en tenir aux bonnes pratiques habituelles de la transparence et du caractère intergouvernemental des négociations.

M. Terzi di Sant'Agata (Italie) (*parle en anglais*) : Je voudrais, Monsieur le Président, vous remercier très vivement des efforts que vous-même et vos collaborateurs déployez pour faire avancer ce processus difficile. Je tiens à exprimer toute l'appréciation de ma délégation et des autorités de mon pays aux facilitateurs qui ont œuvré dans le même sens en collaboration étroite avec l'ensemble des États Membres.

Je prends la parole pour accorder mon appui et m'associer à la position exprimée par la présidence tchèque de l'Union européenne, sur deux points en particulier.

Le premier est que le processus dans lequel nous sommes engagés doit être mené à bien – et nous savons que c'est ce que vous avez l'intention de faire, Monsieur le Président, comme cela a été dit à plusieurs reprises ce matin – mais nous devons rester résolus à faire avancer ce processus de la manière la plus transparente et claire et par le biais de consultations entre les États Membres. Si ces consultations étaient facilitées par des collègues importants et des personnalités éminentes, cela serait très apprécié. C'est en fait l'objectif fondamental du processus – de faire participer tout le monde en vue de parvenir à un consensus sur un texte qui pourrait faire l'objet d'un accord et qui recevrait l'appui de toutes les personnes présentes dans cette salle.

Ceci est aussi extrêmement important car les enjeux et les défis qui nous attendent sont tels que nous ne pouvons pas laisser les différents gouvernements qui participeront au sommet en juin avoir l'impression que ces décisions n'ont pas été pleinement comprises ou que nous n'y avons pas suffisamment réfléchi.

Le deuxième point est que nous souhaitons réitérer notre appel en faveur d'un texte qui soit clairement le résultat du processus qui a été mené jusqu'à présent avec la pleine participation des facilitateurs, et que nous souhaitons que toutes les délégations puissent obtenir des instructions de leurs

capitales et s'entendre sur la rédaction de ce document très important.

Le Président (*parle en espagnol*) : Il est clair que, les déclarations faites jusqu'à présent reflètent une cohésion assez importante, notamment de la part du groupe européen.

M. Moreno Fernández (Cuba) (*parle en espagnol*) : Je tiens d'emblée, Monsieur le Président, à vous remercier pour votre déclaration et pour votre présentation du document distribué ce matin. Mais je dois avouer que je suis préoccupé pour des raisons bien différentes de celles des orateurs qui m'ont précédé.

Nous avons effectivement entendu certains dire, par exemple, que nous allions avoir besoin de 8 ou 10 heures pour analyser ce document. D'autres ont déclaré qu'ils allaient devoir reconsidérer leur participation à la Conférence. De l'avis de ma délégation au moins, ces idées sont tout à fait inadéquates dans la conjoncture actuelle.

Je crois que si nous souhaitons vraiment trouver ensemble une solution à la crise, si nous souhaitons vraiment en analyser l'origine et les conséquences, nous n'avons d'autre choix que de commencer à travailler, et ce très prochainement, sur le document dont nous sommes saisis, c'est-à-dire le document que le Président nous a présenté.

Je ne saurais juger de la valeur de ce document. Je ne l'ai pas lu. Je ne peux pas dire si je l'approuve ou non, mais ce que je peux affirmer, Monsieur le Président, c'est que je crois que vous vous êtes acquitté de votre responsabilité qui consistait à nous présenter un texte; et maintenant, c'est à nous de nous acquitter de notre responsabilité en tant que représentants de gouvernements et d'entamer rapidement et efficacement des négociations.

M. Yáñez-Barnuevo (Espagne) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, nous vous remercions d'avoir convoqué la présente séance, ainsi que de la franchise avec laquelle vous nous avez parlé. Par ailleurs, nous tenons à nous associer à la déclaration faite par le représentant de la République tchèque au nom de l'Union européenne.

L'Espagne attache une très grande importance au fait que l'ONU présente un front uni face à la crise économique et financière internationale, et que nous œuvrions de façon à faire converger les positions de tous et dans le cadre d'un processus plus large qui se manifeste dans différentes instances internationales,

ainsi qu'au sein de l'Organisation par le biais d'autres organes, notamment le Conseil économique et social.

Dans le cadre de ce large processus au sein de l'ONU, nous estimons extrêmement important que la Conférence que nous avons décidé de tenir – et ce, par consensus – au début du mois de juin, dans quelques semaines, soit un succès. À cette fin, il faudra impérativement respecter le principe de participation et de transparence afin d'assurer le bon déroulement des négociations dans un cadre intergouvernemental qui permette de rallier toutes les contributions et de parvenir à un résultat, comme je l'ai dit, par le biais d'un consensus de l'ensemble des États Membres de l'ONU.

C'est pourquoi nous avons appuyé les travaux des facilitateurs, l'Ambassadeur Majoor, des Pays-Bas, et l'Ambassadeur Gonsalves, de Saint-Vincent-et-les Grenadines. Comme je l'ai dit, nous voudrions, dans la mesure du possible et compte tenu des circonstances actuelles, reprendre le processus déjà commencé.

Je ne vais pas me prononcer sur le fond du document à ce stade; l'occasion se présentera pour cela. Je voudrais simplement vous rappeler, Monsieur le Président, que, comme vous le savez, nous vous attendons à Madrid au début de la semaine prochaine pour assister à plusieurs réunions de haut niveau. Je suis persuadé qu'à cette occasion vous recevrez d'une source plus autorisée que la mienne les commentaires sur les questions de fond traitées dans ce processus et sur le document qui nous a été soumis.

M. Albani (Niger), Vice-Président, assume la présidence.

M^{me} Rubiales de Chamorro (Nicaragua) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, je voudrais remercier le Président de l'Assemblée générale de tous les efforts qu'il a déployés pour porter cette question si importante à l'attention de l'ONU. Il s'agit d'un sujet extrêmement important pour un grand nombre d'entre nous, pays du Sud, qui constituons la vaste majorité des États Membres de cette organisation. Nous remercions le Président de continuer de faire en sorte que notre voix soit entendue et de nous donner la possibilité de participer à la prise de décisions à cet égard. Je voudrais également saluer le travail accompli par les facilitateurs désignés par le Président, auxquels il a demandé de recueillir nos points de vue. Je crois comprendre que ceux-ci ont été transmis au Président, et je suis certaine qu'ils sont reflétés dans le document que ce dernier nous a présenté aujourd'hui. Nous

n'avons pas encore vu ce document, mais nous l'étudierons en détail pour lundi afin que nous puissions nous mettre au travail sans attendre.

Le Président assume de nouveau la présidence.

Ma délégation estime que la crise est telle que nous devons unir nos forces et nous mettre immédiatement au travail, sans chercher d'excuses, sur la base du document que vous nous avez soumis, Monsieur le Président. Je suis persuadée qu'au cours des consultations tous les pays auront la possibilité d'apporter leur contribution et que, comme il se doit, les négociations intergouvernementales pourront commencer sur la base du document que vous avez présenté.

M. Solón-Romero (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Au nom de l'État plurinational de Bolivie, nous voudrions vous remercier, Monsieur le Président, pour le document que vous nous avez présenté et saluer dans le même temps le travail accompli par les facilitateurs, qui ont recueilli les points de vue des différents États Membres.

Nous comprenons qu'il est toujours complexe de soumettre un document qui est à la base d'un processus de négociation, car il faut synthétiser tous les points de vue qui ont été exprimés lors des débats et parvenir à un juste milieu. Selon nous, le document dont nous sommes saisis permet de lancer le processus de négociation et, bien évidemment, il sera enrichi, corrigé et modifié au fil de négociations intergouvernementales.

Le plus important pour nous est que nous abordions le cœur du problème dans les prochaines semaines et que nous ne perdions pas de temps sur des questions qui risquent de nous détourner de l'objectif principal tant attendu par tous les peuples du monde entier, à savoir que nous apportions une réponse, une proposition concrète pour faire face aux graves effets de la crise économique mondiale que nous traversons en ce moment. Dans ce contexte, nous pensons qu'il est fondamental d'accorder la priorité à l'examen et au développement des propositions contenues dans le document de base qui nous est présenté aujourd'hui et que nous allons étudier très attentivement.

M. Valero Briceño (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Nous vous remercions sincèrement, Monsieur le Président, de nous avoir présenté le document qui, nous l'espérons, constituera la base des négociations intergouvernementales que

nous allons bientôt entamer. Nous vous remercions également de nous avoir indiqué que le document, dont aucune délégation, à commencer bien entendu par le Venezuela, ne connaît le contenu, rassemble aussi les contributions des différentes institutions qui ont collaboré et pris part au processus d'ores et déjà en cours afin de définir une plate-forme commune.

Tout comme la délégation cubaine, nous sommes préoccupés par ce qui semble être, ainsi que nous l'interprétons du moins, une tentative de minimiser ce qui est pourtant le plus important, à savoir la convocation de la Conférence. Puisque les choses ont été dites franchement, nous voudrions nous aussi parler avec la même franchise.

Comme chacun le sait, dès l'instant où sont apparus la nécessité et le bien-fondé que l'ONU se saisisse de la question de la crise économique et financière mondiale, et que tous les pays rassemblés dans cette instance s'emparent de cette question afin d'élaborer ensemble des solutions pour répondre à la crise terrible du capitalisme, et en particulier du capitalisme financier, certaines voix se sont élevées pour dire qu'il ne s'agissait pas là d'un problème relevant de l'ONU, mais des experts financiers et des banquiers et que l'ONU ne pouvait guère contribuer à remédier à cette situation dont est victime la planète. Nous sommes vivement préoccupés de constater que certaines des déclarations entendues ce matin tentent de faire ressurgir cette opposition à ce que l'ONU traite, selon une approche intergouvernementale et avec la participation de tous les pays sans exception, de la question de la crise économique et financière mondiale.

Nous avons confiance dans les paroles du Président, qui nous a indiqué que son document, dont je le répète nous ne connaissons pas le contenu, rassemble les contributions des différentes institutions et entités concernées, y compris les contributions des facilitateurs. Sur ce point, je voudrais dire que, selon les informations fournies par l'Ambassadeur Camillo Gonsalves à une réunion du Groupe de Rio organisée récemment, le document des facilitateurs contient certes divers points de vue et contributions, mais pas, malheureusement, selon les dires de l'Ambassadeur Gonsalves, ceux du Groupe des 77 et de la Chine. À cet égard, nous apprécions à sa juste valeur le document présenté par les facilitateurs, tout en étant convaincus que le document soumis par le Président représente la synthèse des diverses contributions.

Le Venezuela tient donc à insister sur l'importance de la tenue de cet événement historique et sur la nécessité de ne pas dresser d'obstacles sur son chemin, ni de tenter d'empêcher sa tenue ou de compliquer les négociations intergouvernementales. Tous les pays, et surtout les pays en développement, doivent participer au processus, car jusqu'à présent la crise économique et financière a été une question réservée aux pays développés. Les pays en développement n'ont pour l'instant pas pu exercer le poids qu'ils méritent sur le processus visant à transformer radicalement la structure économique et financière mondiale.

Au nom du Venezuela, je tiens à exprimer notre appui aux positions que nous venons d'entendre. Je le fais en sachant fort bien que le document présenté par le père Miguel d'Escoto Brockmann, auquel nous faisons confiance et dont nous connaissons bien la transparence, comprend toutes les diverses contributions. Nous estimons donc que ce document devrait servir de base à nos négociations.

M. Christian (Ghana) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, pour votre déclaration et vous félicite pour les efforts que vous avez déployés relativement à la Conférence des Nations Unies sur la crise financière mondiale. Il est de notre intérêt à tous qu'elle soit couronnée de réussite. Un important travail préparatoire a été réalisé avec l'appui et l'intérêt marqué de nos capitales, et nous devons essayer de travailler dans une atmosphère harmonieuse de compréhension et de coopération mutuelle pour que nos efforts ne soient pas vains.

Nous pensons que prolonger le débat n'aidera pas, dans les conditions actuelles, à aplanir nos divergences. Ma délégation a pris la parole pour proposer que le Président de l'Assemblée générale rencontre les diverses parties participant à la négociation ainsi que les facilitateurs dans le but d'aplanir les divergences qui se sont fait jour ce matin.

M^{me} Espinosa (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je serai brève. Ma délégation tient simplement à vous remercier, Monsieur le Président, pour tous les efforts que vous avez déployés pour faire avancer les préparatifs de cette conférence si importante. Elle est non seulement importante pour les pays en développement, mais également pour tous les pays du monde, et, en particulier, ceux qui souffrent quotidiennement des effets négatifs de cette crise : les personnes pauvres, vulnérables et sans emploi, les

femmes et les enfants vivant dans des conditions difficiles, pas seulement, comme je l'ai dit, dans les pays en développement mais de par le monde.

Nous vous remercions également, Monsieur le Président, d'avoir présenté le document dont nous sommes saisis aujourd'hui. Nous le transmettrons sans attendre à nos capitales et nous sommes tout à faits disposés à faire avancer ce processus constructif de négociations intergouvernementales. Nous tenons également à féliciter les facilitateurs pour l'important travail qu'ils ont réalisé de manière professionnelle pour inclure les propositions, les opinions et les idées des États Membres qui, nous avons cru comprendre, vous ont été transmises, Monsieur le Président.

Je tiens à demander à mes collègues et aux États Membres de cette organisation de se rappeler que nous n'avons que 24 jours pour négocier ce document. Nous avons, à mon avis, la responsabilité éthique de le faire, car, comme je l'ai dit, ceux qui souffrent le plus de cette crise sont les personnes pauvres et vulnérables de par le monde. La crise du chômage, par exemple, ne touche pas seulement les pays en développement, mais tous les pays. C'est la raison pour laquelle ma délégation renouvelle l'appel qu'elle a lancé pour que nous commençons notre travail d'une manière responsable, ouverte et constructive, le plus rapidement possible.

Je tiens de nouveau à vous remercier, Monsieur le Président, pour le document que vous nous avez présenté aujourd'hui. Comme je l'ai dit, ma délégation est tout à fait disposée à faire tout son possible pour que l'on utilise au mieux les 24 jours qui nous restent avant la Conférence.

M. Ali (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à joindre ma voix à celles de Cuba, du Nicaragua et du Venezuela. Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, des efforts que vous avez déployés, dès le début, lors du processus consultatif. Je tiens également à remercier les deux facilitateurs pour les efforts qu'ils ont déployés pendant ce processus. Ma délégation estime que vous vous êtes, Monsieur le Président, bien acquitté de votre tâche dans cette phase préparatoire de la Conférence. Nous pensons que la balle est désormais dans le camp des États Membres.

Je pense, par conséquent, qu'il est de notre devoir de poursuivre les négociations sur le document que vous avez, Monsieur le Président, fait distribuer aux délégations aujourd'hui. Nous pensons que la

distribution d'un autre document ne fera que compliquer l'ensemble de la procédure de négociation. Je voudrais rappeler aux États Membres que nous ne nous réunissons pas aujourd'hui pour adopter ce document. Par conséquent, toutes les opinions sur ce document dont nous sommes saisis, sous sa forme actuelle, doivent être exprimées lors des négociations qui auront lieu en temps voulu. Nous espérons que ces négociations commenceront en début de semaine prochaine.

M. Di-Aping (Soudan) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de nous avoir présenté la première version du document que nous devons examiner. Je vais dire quelques mots. Tout d'abord, permettez-moi de féliciter les trois facilitateurs qui ont assuré la continuité du processus. J'ai participé à toutes les consultations et les discussions qui ont été organisées par les facilitateurs et votre bureau, Monsieur le Président, au cours des deux dernières semaines. Beaucoup d'efforts y ont été déployés.

Cependant, je pense que nous ne devons pas pour autant tirer des conclusions sur ce document avant de l'avoir véritablement lu avec soin et d'avoir vérifié qu'il reflète bien les contributions de tous les États Membres et les différentes informations fournies par M. Stiglitz, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement ou le Conseil économique et social, entre autres.

Il est également clair que nous avons tendance, dans cette enceinte, à saper nos propres efforts lorsque nous participons à la recherche de solutions et d'une direction. Il est temps de transcender nos petites divergences et de nous concentrer sur les questions de fond. À ce titre, je demande aux facilitateurs – dont l'un n'est pas présent et je n'ai pas pu connaître son point de vue – de ne pas prendre cela personnellement. Si des erreurs sont commises au cours du processus, elles doivent être corrigées. Le document que le Président a présenté doit être évalué quant au fond afin de déterminer s'il nous mène dans la bonne direction en vue de faire face à une crise à laquelle, tout le monde en convient, il faut remédier. Je dis également cela parce que je suis conscient d'une particularité remarquable de l'Organisation des Nations Unies, à savoir que de nombreuses missions expriment parfois un point de vue différent de celui de leurs dirigeants.

Il est trop tôt pour nous permettre de faire toute observation de fond. Je pense qu'il n'est pas sage,

comme le dit l'adage, de jeter le bébé avec l'eau du bain. Je crois que nous avons besoin de vraiment nous concentrer sur le fond et sur ce qui nous fait avancer. S'il y a des problèmes qui doivent être réglés, ils doivent être réglés. Je peux comprendre la frustration de l'Ambassadeur Majoor et le fait qu'il estime ne pas avoir été consulté, mais, pour être franc, ce n'est pas une raison suffisante pour en arriver à la conclusion que le document lui-même n'est pas bien-fondé.

Je pense aussi qu'aucune nation ne doit avoir le droit de proférer des menaces. Bien entendu, on est en droit d'avoir un point de vue, mais il nous faut nous asseoir et débattre des questions de fond et examiner ce qui n'a pas marché et comment nous devons corriger cette situation, et ce dans l'intérêt des millions, voire des milliards, de personnes qui sont touchées par cette crise, que ce soit aux États-Unis, en Europe ou dans les pays en développement.

M. Onemola (Nigéria) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie pour votre présentation du projet de document. Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier les deux facilitateurs pour le travail qu'ils ont accompli. Mes observations seront très brèves.

Ma délégation n'a pas lu le document qui nous a été présenté. Cependant, j'ai entendu les observations qui ont été faites par certaines délégations. À ce stade, je ne veux pas préjuger de ce document. Nous devons donner à chaque État Membre sans exception le temps de lire le document avant que nous y revenions.

Cela étant dit, malgré les griefs qui ont été exprimés, nous pensons que nous pouvons encore corriger les erreurs qui ont pu être commises. Dans la région du monde d'où je viens, c'est quand le roi est mort et que la maison est en feu que l'on pense que tout est perdu. Mais nous ne sommes pas encore arrivés à ce stade. Je voudrais donc prier toutes les parties d'examiner le document, et en particulier de tenir compte du sort du commun des mortels sur lequel porte le document. Nous sommes conscients de l'immense crise que cette question représente dans pratiquement toutes les régions du monde. C'est pourquoi nous devons prendre du recul et veiller à ce que prévale l'esprit dans lequel l'Organisation a œuvré dans le passé pour produire de nombreux documents dans le cadre de la coopération internationale.

M. Khazae (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, ma délégation souhaite vous remercier pour les efforts

sincères que vous avez consentis, et souhaite également remercier les facilitateurs qui ont fait leur possible pour prendre en considération les idées de tous.

Le fait que l'Organisation des Nations Unies s'attaque à la crise revêt une importance considérable pour nous tous, non seulement en raison des graves répercussions de la crise sur la vie quotidienne de nos peuples, mais aussi en raison du rôle que l'Organisation doit jouer à cet égard, et que nos peuples attendent qu'elle accomplisse.

Nous sommes donc du même avis que vous, Monsieur le Président, à savoir qu'il convient de suivre une approche globale et que tous doivent participer. Le texte que vous avez présenté aujourd'hui à cet égard est un projet destiné aux négociations qui pourra servir de base aux discussions qui se dérouleront dans les prochaines semaines. En réalité, le projet d'aujourd'hui est fondé sur ce qui a été débattu par les facilitateurs, mais il comporte aussi d'autres contributions résultant des rencontres du Président avec les chefs d'État au cours de ses visites dans différents pays. Il comporte dès lors une mosaïque de points de vue qui devrait, je pense, servir de base aux négociations dans les semaines à venir.

M. Loulichki (Maroc) : Monsieur le Président, pour commencer, ma délégation voudrait reconnaître et apprécier tous les efforts qui ont été consentis pour élaborer et pour nous soumettre un document devant constituer, devant sanctionner la Conférence du début de juin prochain. Nous remercions tous ceux qui ont contribué à ce document, particulièrement les cofacilitateurs.

Nous comprenons, Monsieur le Président, votre document comme n'excluant pas le document des facilitateurs et comme ne se substituant pas au document des facilitateurs. Nous allons étudier le document que vous nous avez soumis ce matin et nous donnerons notre position sur son contenu.

Nous convenons avec vous, Monsieur le Président, que les pays en voie de développement sont ceux qui ont le plus souffert de cette crise et qui vont le plus souffrir de cette crise, et que les inquiétudes et les aspirations des pays en développement doivent être prise en considération dans tout document devant être le résultat de cette conférence.

En disant cela, nous devons tout de même ne pas oublier deux fondamentaux. Le premier c'est que nous

sommes dans un cadre intergouvernemental multilatéral; et le deuxième c'est que nous souhaiterions tous avoir un résultat consensuel de la Conférence du début de juin. La conclusion que ma délégation tire est que nous sommes tous, et je dis bien tous, condamnés à travailler ensemble, sans exclusive, et en nous concentrant sur la substance quelle que soit l'origine des idées. Rien ne devrait nous détourner de cet objectif. J'admets, comme l'ont dit certains de mes collègues, que le temps presse. Mais l'expérience a montré que, même lorsque le temps presse, si nous avons avoir la volonté d'aboutir et également la disponibilité de nous accommoder les uns des autres, cela permet toujours d'arriver à l'objectif escompté.

Nous avons, dans la dernière réunion de Genève sur la Conférence d'examen de Durban, un exemple éclatant du sens de l'accommodement et du consensus, qui a fini par donner un résultat, lequel a été salué par tous – et je dis bien par tous. Alors, faisons preuve de cette même flexibilité, de cette même disponibilité et de cette même volonté politique, parce que, dans cette crise, nous sommes tous dans le même bateau et nous souffrons, peut-être à des degrés différents, mais nous souffrons et nous souffrirons tous de cette crise. Alors, faisons en sorte qu'il y ait une réaction consensuelle et collective, et ne décevons pas les millions, sinon les milliards, qui attendent un signal de l'Assemblée générale des Nations Unies sur ce sujet tellement délicat et important.

M^{me} Intelmann (Estonie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de nous avoir fait part de vos vues sur la prochaine Conférence, qui sera très certainement un événement majeur. Nous saisissons cette occasion pour remercier également les facilitateurs pour le travail qu'ils réalisent avec tant de compétence.

Ma délégation se réjouit à la perspective d'avoir un processus intergouvernemental ouvert et transparent, dont nous espérons vivement qu'il nous permettra de parvenir à un consensus sur les conclusions. Toutefois, étant donné la situation actuelle et la nature du débat d'aujourd'hui, je pense que le représentant du Ghana vient de faire une proposition tout à fait pertinente, à savoir la tenue d'une réunion entre vous, Monsieur le Président, les facilitateurs et les grands groupes de négociation pour vous mettre d'accord sur la manière de procéder en ce qui concerne la procédure. Il ne reste pas beaucoup de temps, et permettez-moi de vous assurer, Monsieur le Président,

de l'esprit constructif de ma délégation dans ce processus.

M. Gálvez (Chili) (*parle en espagnol*) : Je pense que c'est pour moi une chance de prendre la parole après la représentante de l'Estonie, parce que mon intervention va dans le droit fil de sa déclaration.

Je pense que le représentant du Venezuela a dit quelque chose de tout à fait correct lorsqu'il a indiqué que l'ONU a beaucoup à dire face à la crise financière dans laquelle nous sommes plongés et plus généralement sur les questions économiques et financières. Ces questions ne doivent pas relever uniquement du secteur privé ou d'autres secteurs, qui sont également concernés. Toutefois, si nous pensons que l'ONU a beaucoup à dire sur ces questions, c'est parce que l'ONU dispose de certains mécanismes, de procédures et a des manières de faire les choses qui sont, à notre avis, très transparentes et démocratiques. C'est ce qui fait la différence.

En conséquence, ma délégation estime que le débat que nous tenons actuellement – qui ne porte pas sur le fond ou le contenu du document, puisque aucun d'entre nous n'a lu le document, mais seulement sur la procédure – est tout à fait précieux et essentiel pour l'ONU. Nous pensons que l'ONU doit travailler sur cette question, comme sur d'autres, en jetant des passerelles et en promouvant la réconciliation. À cet égard, le respect des mécanismes dont nous disposons pour travailler de manière transparente et intergouvernementale est essentiel et fondamental.

Je ne pense pas que la Conférence de juin sera couronnée de succès si nous commençons par nous disputer sur des questions de procédure, comme nous le faisons actuellement. Non seulement nous serions dans l'impossibilité d'aider à parvenir à ce que nous souhaitons tous, mais nous porterions probablement même préjudice à l'ONU. Je voudrais donc appuyer ce qu'on dit les représentants du Ghana et de l'Estonie et, dans une certaine mesure, d'autres délégations. Il est nécessaire et important que nous réglions les questions de procédure avant de commencer à examiner les questions de fond.

Le Président (*parle en espagnol*) : Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste. L'Assemblée générale a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 48 de l'ordre du jour. Je remercie tous ceux qui ont participé activement à la présente séance.

La séance est levée à 12 h 5.